



Puis-je avoir des congés payés ?

Par **Laliou**, le **05/12/2012** à **22:55**

Bonsoir , j'aurai besoin d'un petit conseil je suis actuellement en cdi a temps partiel dans une entreprise restauration rapide . Étant embauchée depuis le 09/2011 pour 20heures par mois , je dispose d'un cumul d'heure de 270heures a ce jour et je me demande ci j'ai le droit à des congés payés ? Merci d'avance

Par **seb57575757**, le **09/12/2012** à **23:23**

bonsoir, rnrntout travailleurs a le droit au congés payés des lors qu'il a travaillé 10 jours consécutifs.rnrnla règle est :2.5 jours par mois de travail effectif.rnrnvous auriez du beneficier au 1er juin 2012 d'une vingtaine de jours de congés a prendre jusqu'au 1er juin 2013.rnrnsebastien, juriste droit social.